

AFTRAL 

**Devenir ce que
l'on a toujours
souhaité, ça peut
surprendre**

Une offre complète de formations

Attestation de Capacité

Des formations pour aller loin



Accéder à la profession

Acquérir les connaissances nécessaires pour se présenter à l'examen de l'Attestation de capacité professionnelle



Attestation de capacité marchandises et location de véhicules industriels

ou

Attestation de capacité voyageurs



Ces formations spécifiques aux secteurs d'activité du transport de marchandises ou voyageurs, d'une durée minimum de 175 h sont axées sur les thématiques suivantes :

- / Vie juridique de l'entreprise
- / Gestion commerciale et financière
- / Gestion sociale
- / Réglementation des transports
- / Normes techniques
- / Sécurité et prévention
- / Réglementation des transports internationaux

Les + des formations

- / Des intervenants qualifiés, aux compétences techniques et pédagogiques actualisées
- / Des moyens matériels performants et innovants
- / Une formation active avec des cas pratiques
- / Remise d'un manuel de référence (CELSE) pour la préparation aux examens



Attestation de capacité de commissionnaire transport



La formation se déroule sur 175 h. Les principaux contenus visent à préparer au mieux le stagiaire à l'examen :

- / Vie juridique de l'entreprise
- / Gestion commerciale et financière
- / Activité du commissionnaire de transport
- / Droit des différents modes de transport
- / Réglementation des transports internationaux

Les + des formations

- / Des intervenants qualifiés, aux compétences techniques et pédagogiques actualisées
- / Des méthodes pédagogiques proactives
- / Utilisation d'études de cas pour acquérir une rigueur de la démarche et une pertinence analytique
- / Remise d'un manuel de référence (CELSE) pour la préparation aux examens



Attestation de capacité transport léger de marchandises (< 3.5 t)

ou

Attestation de capacité Transport de personnes



D'une durée minimum de 105 h (marchandises) ou de 140 h (voyageurs), ces formations axent leurs contenus sur les thématiques suivantes :

- / Vie juridique de l'entreprise
- / Gestion commerciale et financière
- / Gestion sociale
- / Réglementation des transports
- / Normes techniques
- / Sécurité et prévention
- / Réglementation des transports internationaux.

Les + des formations

- / Un parcours adapté à l'attestation de capacité transport léger
- / Des méthodes pédagogiques alternant les apports théoriques et les mises en situations professionnelles
- / Remise d'un manuel de référence (CELSE) pour la préparation aux examens





En présentiel



En Digital Learning



En groupe dédié/entreprise



Préparation à l'épreuve théorique du conducteur de voiture avec chauffeur (VTC)



D'une durée de 105 heures, la formation porte sur les thématiques suivantes :

- / Réglementation de la profession, sécurité routière
- / Gestion des entreprises et développement commercial
- / Français, Anglais

Un perfectionnement pour toute personne détenant la carte VTC est proposé sur 35h avec une accentuation sur :

- / Relation client, devis / facturation
- / Utilisation GPS, cartographie, informations touristiques
- / Perfectionnement à la conduite et à l'accueil des clients, travail en autonomie
- / Formation initiale de «Sauveteur Secouriste du Travail»

Les + des formations

- / Une formation active et interactive avec des cas pratiques
- / Remise d'un support complet et ciblé
- / Animation de la formation par des professionnels

Se mettre en conformité

Ces formations sont orientées vers un maintien des connaissances et des compétences en transport de marchandises et de voyageurs



Actualisation réglementaire des connaissances AC Marchandises ou Voyageurs



Cette formation permet à toute personne détenant l'attestation de capacité professionnelle en transport routier de marchandises ou voyageurs délivrée depuis plus de 5 ans de suivre une actualisation de ses connaissances. D'une durée de 35 h, le programme porte sur :

- / Eléments de droit civil et social
- / Gestion commerciale et financière
- / Accès au marché
- / Normes techniques
- / Sécurité routière

Les + des formations

- / Une offre souple et économique
- / Contenu attractif et interactif
- / Auto évaluation en cours et fin de formation

Obtenir l'attestation de capacité par équivalence de Diplôme

Délivrés par les écoles AFTRAL, les titres et diplômes ci-dessous donnent l'équivalence à l'une des 3 attestations



Bac+2

- / Gestionnaire des opérations de transport routier de marchandises [École ISTEELI](#)
- / Organisateur en transport aérien et maritime de marchandises [École ISTEELI](#)
- / BTS Gestion des transports et logistique associée [Écoles ISTEELI et CFA](#)
- / Exploitant régulateur en transport routier de voyageurs [École ENSTV](#)

Bac+3

- / Responsable production en transport et logistique [École ISTEELI](#)
- / Responsable production en transport de voyageurs [École ENSTV](#)

Bac+5

- / Manager transport logistique et commerce international [École ISTEELI](#) en partenariat avec KEDGE

Certificat de compétences

- / Responsable d'une unité transport logistique [AFTRAL](#) en partenariat avec le CNAM

140

Sessions de formations
par an au niveau national

95 %

Taux de satisfaction
(évaluations stagiaires 2020)



Arnaud PETIT

« J'ai apprécié la formation en digital learning pour la qualité de ses contenus. J'ai obtenu 16,8/20 à l'examen Attestation de capacité et ai ainsi pu créer mon entreprise »



Stéphane RENAUD

« J'ai suivi la formation AC marchandises en présentiel, j'ai beaucoup aimé la qualité de l'enseignement, les cas pratiques et la préparation à l'examen »



Lisa GRANGER

« À la demande de mon entreprise, j'ai suivi la formation attestation de capacités voyageurs. Nous étions un groupe de 16 personnes, j'ai apprécié la cohésion de groupe, les échanges avec les formateurs, et les connaissances acquises »

Les +

de nos formations en Digital Learning

- / Flexibilité et adaptabilité en fonction de vos disponibilités et de celles de votre entreprise
- / Formation à votre propre rythme
- / Tutorat technique et pédagogique
- / Accompagnement et échanges directs avec les formateurs (classes virtuelles et webinaires)
- / Suivi personnel de votre avancement et bilan des résultats obtenus grâce au scoring
- / Modules avec sonorisation proposés par nos formateurs experts

POURQUOI PASSER UNE ATTESTATION DE CAPACITÉ ?

L'attestation de capacité professionnelle est indispensable pour créer ou diriger sa société de transport*.

Le gestionnaire pourra ainsi s'inscrire au registre de la DREAL.

De plus, elle permet à la personne d'assurer la direction effective et permanente de l'entreprise.

AFTRAL 

* Sous réserve de la condition d'honorabilité professionnelle

AFTRAL au cœur des régions

38 centres pour obtenir son Attestation de Capacité

aftral.com/attestation-de-capacite



Des formations pour aller loin